

France-Besançon: Architectural and building-surveying services

OJ S 12/2021 19/01/2021

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Office public de l'habitat du département du Doubs — Habitat 25 — À l'attention de Monsieur le directeur général

Postal address: 5 rue Louis Loucheur

Town: Besançon Cedex

NUTS code: FRC21 Doubs

Postal code: 25041

Country: France

E-mail: service.achat@habitat25.fr

Telephone: +33 381827652

Fax: +33 381827615

Internet address(es):

Main address: <http://www.habitat25.fr>

Address of the buyer profile: <https://www.marches-securises.fr>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://www.marches-securises.fr>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://www.marches-securises.fr>

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.4. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.5. Main activity

Housing and community amenities

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Maîtrise d'œuvre pour l'amélioration de 88 logements, 6 à 16 rue du Professeur Haag et 2-4-6 rue Paul Claudel à Besançon (Gr. 39)

II.1.2. Main CPV code

71251000 Architectural and building-surveying services

II.1.3.

Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Maîtrise d'œuvre pour l'amélioration de 88 logements, 6 à 16 rue du Professeur Haag et 2-4-6 rue Paul Claudel à Besançon (Gr. 39).

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 316 800,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRC21 Doubs

II.2.4. Description of the procurement

Maîtrise d'œuvre pour l'amélioration de 88 logements, 6 à 16 rue du Professeur Haag et 2-4-6 rue Paul Claudel à Besançon (Gr. 39).

La consultation fera l'objet d'un lot unique pour les motifs suivants:

L'article L. 2431-1 du code de la commande publique précise que «la mission de maîtrise d'œuvre est une mission globale qui doit permettre d'apporter une réponse architecturale, technique et économique au programme défini par le maître d'ouvrage pour la réalisation d'une opération». Ainsi, une dévolution en lots séparés pour ce type de mission serait de nature à restreindre la concurrence et risquerait de rendre techniquement difficile et financièrement plus coûteuse l'exécution des prestations. C'est pourquoi, la mission globale de maîtrise d'œuvre comprenant les éléments de mission de base au sens du code de la commande publique ne sera pas scindée et sera confiée à un opérateur économique (en groupement d'entreprises si nécessaire).

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Valeur technique / Weighting: 60

Price - Weighting: 40

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 316 800,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 01/06/2021 End: 01/06/2026

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 3

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

En application de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique, des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui sont confiées au titulaire, pourront être passés ultérieurement.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Le délai d'exécution envisagé est le suivant: de la notification du marché jusqu'à l'expiration de la garantie de parfait achèvement.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

La consultation est ouverte aux équipes pluridisciplinaires regroupant les compétences suivantes: architecture, techniques du bâtiment, structure, fluides, énergétique du bâtiment, économie du bâtiment.

Une fiche de présentation de l'opération est consultable et téléchargeable sur le site:

<https://www.marches-securises.fr>

Critères de jugement des candidatures:

- capacités professionnelles et financières, moyens humains et techniques des candidats;
- références en amélioration de logements collectifs en site occupé;
- références et compétences en amélioration thermique des bâtiments à usage d'habitation.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat:

- DC1 (lettre de candidature — désignation du mandataire par ses cotraitants);
- DC2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) accompagnée des moyens humains et matériels pour chaque membre du groupement;
- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Les candidats peuvent remplacer les justificatifs mentionnés ci-dessus par la fourniture d'un Document unique de marché européen électronique (e-DUME);

- présentation synthétique de l'équipe candidate (composition, titres d'étude, compétences, répartition des tâches, moyens techniques et humains);
- une sélection d'au minimum trois références par cotraitant, de préférence en rapport avec l'objet du marché (amélioration de logements collectifs en site occupé et amélioration thermique des bâtiments à usage d'habitation), précisant le maître d'ouvrage, la nature des travaux réalisés, le coût et le type de mission;
- numéro d'inscription à l'ordre des architectes du cotraitant en charge de la conception architecturale.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular professionReference to the relevant law, regulation or administrative provision:

Le cotraitant en charge de la conception architecturale doit être inscrit à un tableau régional de l'ordre des architectes (article 10 de la loi n° 77-2 du 3.1.1977).

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive procedure with negotiation

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.5. Information about negotiation

The contracting authority reserves the right to award the contract on the basis of the initial tenders without conducting negotiations

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 16/02/2021 Local time: 17:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

Conformément aux dispositions de l'article R. 2132-7 du code de la commande publique, la transmission des candidatures et des offres des entreprises est obligatoirement effectuée par voie électronique à l'adresse suivante: <https://www.marches-securises.fr> et dans les conditions techniques suivantes:

— Formats.

Pour les documents exigés par le pouvoir adjudicateur, les formats autorisés en réponse sont: PDF et/ou xlsx pour les BPU, DQE et DPGF.

Si l'opérateur économique souhaite transmettre des documents supplémentaires autres que ceux exigés par le pouvoir adjudicateur alors il lui appartient de transmettre ces documents dans des formats réputés «largement disponibles» (ex.: Word 2007-2019, PowerPoint 2007-2019, RTF, DWG, JPG, AVI...).

— Virus.

Il est ici rappelé, qu'il appartient au soumissionnaire de disposer d'un système de contrôle des virus informatiques et de s'assurer que les fichiers remis sont exempts de virus.

— Signature.

Aucune signature électronique n'est exigée au stade de la remise des plis. Cependant, l'attributaire du marché aura l'obligation de signer les pièces du marché à l'aide d'un certificat de signature électronique dans des conditions conformes à l'arrêté du 12.4.2018 relatif à la signature électronique dans la commande publique.

Habitat 25 signera également les pièces du marché de manière électronique.

— Structure de l'enveloppe électronique et fichiers à insérer.

Il est conseillé de numéroter les fichiers par ordre logique de présentation et en utilisant systématiquement deux chiffres (01, 02, 03...).

Les documents constitutifs de la candidature doivent être regroupés dans un répertoire intitulé «Candidature».

Les documents constitutifs de l'offre doivent être regroupés dans un répertoire intitulé «Offre».

Dans le cas de lots, le répertoire contenant tous les documents relatifs à l'offre sera intitulé «Offre-Lot-xy» (où xy est le numéro du lot).

Tous les répertoires sont regroupés dans un seul fichier: documents.zip.

Ce fichier est inséré dans l'enveloppe unique mise à votre disposition.

— Copie de sauvegarde.

Il est ici rappelé, que les soumissionnaires conservent la possibilité de transmettre, en parallèle à leur réponse envoyée par voie électronique, une copie de sauvegarde sous forme papier ou sur support électronique (CD, DVD, clé USB...).

Cette copie, pour être éventuellement valablement utilisée, doit parvenir dans les délais impartis pour la remise des candidatures et des offres à l'adresse suivante:

Office public de l'habitat du département du Doubs — habitat 25 — service achat et marchés
— 5 rue Louis Loucheur — 25041 Besançon Cedex.

Elle peut être envoyée par courrier ou remise contre récépissé à l'adresse indiquée ci-dessus.

Les horaires d'ouverture au public sont les suivants:

— 9h00-12h00 et 13h30 — 17h00 du lundi au jeudi, et

— 9h00-12h00 et 13h30 — 16h00 le vendredi.

L'enveloppe d'envoi doit comporter la mention lisible «copie de sauvegarde».

L'envoi d'une copie de sauvegarde n'est pas une obligation, c'est un droit du soumissionnaire qui peut décider ou non de l'exercer.

Cette copie de sauvegarde, si elle n'est pas ouverte, sera détruite par le pouvoir adjudicateur.

— Assistance.

Pour toute question relative au dépôt de réponses électroniques, le numéro à la disposition des soumissionnaires est: +33 4929093 27.

Toute offre remise sur support papier sera considérée comme irrégulière, non susceptible de régularisation, et sera donc rejetée.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Besançon

Postal address: 30 rue Charles Nodier

Town: Besançon

Postal code: 25000

Country: France

Telephone: +33 381826000

Fax: +33 381826001

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Besançon

Postal address: 30 rue Charles Nodier

Town: Besançon
Postal code: 25000
Country: France
Telephone: +33 381826000
Fax: +33 381826001

VI.5. Date of dispatch of this notice

14/01/2021